

**Motion du 23 mai 2011 de MM. Yves de Matteis, Benaouda Belghoul, Christophe Dunner, Mmes Anne Moratti Jung, Sandrine Burger, Martine Sumi, Ariane Arlotti et Maria Pérez: «Petite enfance: des crèches pour toutes les familles... Toutes?»**

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal  
lors de la séance du 27 mars 2019, dans le rapport M-970 A)

*MOTION*

Considérant:

- le caractère diversifié des familles vivant en ville de Genève;
- la lutte contre le racisme ainsi que la protection et la promotion des droits humains;
- le fait que la Ville de Genève fasse partie de la Coalition internationale des villes contre le racisme;
- la motion M-949, «Pour le lancement d'une coalition internationale des villes contre l'homophobie»;
- l'initiative des villes interculturelles (vers un modèle d'intégration interculturelle);
- le fait que le bien de l'enfant, y compris sans statut légal, doit passer avant toute autre considération,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à veiller, de manière générale, à ce que la politique de la petite enfance de la Ville de Genève inclue une présensibilisation au respect de tous les enfants compatible avec les recommandations du Haut-Commissariat aux droits de l'homme ainsi qu'avec celles du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, dans le respect des droits et des intérêts de l'enfant.